

RENTRÉE PARLEMENTAIRE À QUÉBEC

# Le temps des déchirures

**L'éclatement et la recomposition du paysage politique québécois apparaîtront en filigrane de la session parlementaire, qui s'ouvre aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Voici des éléments à surveiller.**

Jean-Marc  
Salvet

jmsalvet@lesoleil.com



## Crime organisé

Le Parti québécois devrait déposer, plus tard cet automne, une motion de non-confiance à l'égard du gouvernement de Jean Charest. Motif : son refus de déclencher une commission d'enquête sur l'univers trouble des grands chantiers de construction.

L'espoir de l'opposition officielle est qu'un ou deux députés libéraux tournent le dos à leur parti à ce moment-là. Il n'en faudrait pas beaucoup plus pour faire tomber le gouvernement, souligne-t-on. Au plus mal dans les sondages, Pauline Marois jouerait alors son va-tout.

Les premières questions des partis d'opposition aujourd'hui porteront sur la collusion gangre-

nant le secteur de la construction et ses ramifications. Elles glisseront sur le refus obstiné du gouvernement de Jean Charest de tenir une commission d'enquête.

Mais le Parti québécois, l'Action démocratique et Québec solidaire utiliseront d'autres outils parlementaires pour tenter de forcer la main au chef libéral — qu'ils accusent de complicité avec la mafia et le crime organisé.

Leur stratégie comprend le témoignage que Jacques Duchesneau, de l'escouade anticollusion, devrait venir livrer au Parlement, comme l'Action démocratique en a eu l'idée.

Il faut établir un crescendo, dit-on. Tout débutera donc avec la motion « ordinaire » que présentera Pauline Marois demain. Celle-là ne demandera pas à l'Assemblée nationale de retirer sa confiance en l'actuel gouvernement. L'Action démocratique déposera aussi au moins une « motion du mercredi » cet automne sur cette situation explosive. Ces

votes du mercredi obligeront chaque fois tous les élus à se prononcer publiquement; à se déclarer en faveur ou contre une commission d'enquête.

Le solidaire Amir Khadir réclamera, lui, un débat d'urgence sur les liens entre ce système de col-

lusion et le financement des partis politiques.

## Parlement éclaté

Avec neuf députés indépendants, ce Parlement sera le plus éclaté de l'histoire contemporaine du Québec.

Cette configuration parlementaire inédite changera la donne. Il faudra compter avec Jean-Martin Aussant, Louise Beaudoin, Pierre Curzi et Lisette Lapointe, tous des souverainistes très pressés. Aussi, avec Benoît Charette, proche de François Legault. Ainsi qu'avec les « vétérans » indépendants Éric Caire et Marc Picard, les deux ex-adequistes. (Même à la tête d'un nouveau parti, M. Aussant sera considéré comme un indépendant.)

Tous voudront exister. Ils voudront se distinguer, faire entendre leur différence.

À défaut de bénéficier d'un temps de parole significatif au

Salon bleu et en commission parlementaire, ils feront souvent entendre leurs voix dans des points de presse.

Attention à ne pas trop en faire, lance un député! La modération a meilleur goût. Chaque indépendant devra jauger la «pertinence» de ses sorties médiatiques, dit-il.

Deux des neuf indépendants éviteront de se montrer le bout du nez à l'Assemblée nationale. Expulsés de leur parti, l'ex-libéral Tony Tomassi et l'ex-péquistes René Gauvreau resteront chez eux.

## Les déchirures

L'Action démocratique du Québec est déchirée entre ses «pragmatiques» et ses «idéologues». Retenons ceci : quoi qu'elle décide par rapport à la Coalition sur l'avenir du Québec de François Legault, elle fera de vrais mécontents dans ses rangs.

Si elle ne se joint pas à M. Legault, une bonne partie de ses sympathisants et de ses militants la désertent pour aller soutenir la Coalition, admet-on.

Si elle la joint, des adéquistes purs et durs dénonceront ce harakiri. Fonderont-ils un parti plus à droite?

Si l'Action démocratique tentait de ménager la chèvre et le chou, sympathisants et militants se disperseraient quand même, comme

c'est le cas depuis des mois chez les libéraux de Jean Charest et encore davantage chez les péquistes de Pauline Marois.

Le temps des déchirures est l'inévitable corollaire de toute re-composition du paysage politique.

## Le retour

Aujourd'hui marquera le retour officiel de Pauline Marois dans son rôle de chef de l'opposition et non plus seulement dans celui, beaucoup plus éprouvant, de chef du Parti québécois.

Elle demeurera toutefois sous surveillance à l'interne. Surtout par ceux qui considèrent qu'elle «s'accroche» à son poste pour de mauvaises raisons, c'est-à-dire pour exercer le pouvoir.

Ses partisans expliquent autrement la «ténacité» de M<sup>me</sup> Marois. Ils notent qu'elle est persuadée d'être la seule personne pouvant mener le Parti québécois au pouvoir, la seule capable de permettre au Québec d'enregistrer des gains politiques, voire de l'emmenner vers la souveraineté.

## Le menu

À surveiller : le résultat des mandats d'examen des dépenses gouvernementales lancés par le Conseil du trésor. Des économies ou des rationalisations à la clé? À voir.

Le menu législatif est relativement mince, même s'il contient de gros morceaux. Relevons, bien sûr, le projet de loi 204 sur le futur amphithéâtre de Québec, qui sera très rapidement soumis au vote. Mais aussi celui censé mettre un terme au «placement syndical» sur les chantiers de construction, la Loi sur les mines

et celle créant la Société du Plan Nord.

À suivre également : l'élaboration du délicat rapport «sur la question de mourir dans la dignité», un rare exemple de collaboration parlementaire. Les élus du Parti québécois devraient pouvoir voter librement sur ce sujet. Pourquoi pas les libéraux? demanderont-ils.

## L'unité...

L'espoir de certains dirigeants du Parti libéral du Québec est que les policiers procèdent à des arrestations significatives et spectaculaires pour calmer l'ouragan politique né du rapport Duchesneau.

Leur crainte est que des libéraux notoires finissent par critiquer publiquement le refus du gouvernement Charest de tenir une commission d'enquête. Un des derniers remparts se fissurerait alors.